

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

MAEC : non-respect des engagements

« Ils doivent maintenir ce qu'ils ont promis », « quand on s'engage, on ne fait pas marche arrière » : les adhérents du Cedapa réunis le 31 mars sont remontés. Les pouvoirs publics qui craignaient un manque de signatures en MAEC SPE reculent devant le succès de ces mesures. L'enveloppe globale des MAEC SPE, de l'ordre de 198 millions d'euros, a été consommée pour la moitié avec les contrats de 2015.

La Région et la DRAAF ont annoncé le 3 mars dernier plusieurs mesures pour ne pas dépasser le budget des MAEC en 2016 : fermeture des mesures MAEC SPE maintien 28 % et 18 %, baisse des plafonds de rémunération de 1 000 € et modification des parts GAEC, ces deux dernières mesures s'appliquant aux signataires 2015. Le comble est que les pouvoirs publics peuvent modifier les contrats engagés l'année dernière car ils n'ont toujours pas été instruits !

Au Cedapa, nous avons défendu l'augmentation du budget des MAE qui sont un levier pour affronter la crise. Pour l'instant, la Région n'a pas entendu ces demandes. « Du pognon, quand y'en a besoin, ils en trouvent. Tout dépend quelle agriculture ils veulent défendre » ajoute un adhérent.

Toutes ces remontées de terrain traduisent bien l'exaspération des signataires toujours pas rémunérés un an après la signature, ainsi que celle des postulants qui ne pourront pas s'engager. Lorsqu'ils s'expriment sur la crise actuelle, nos élus de tous bords jurent d'une même voix la main sur le cœur tout mettre en œuvre pour aider les agriculteurs à s'en sortir. Voilà qui ne va pas améliorer leur image de marque pourtant déjà bien écornée.

Petite lueur d'espoir : la région Bretagne doit annoncer le 23 avril un plan lait breton. On ose espérer que la réprobation manifestée par nos réseaux incitera les financeurs à rectifier le tir.

Ceci étant, l'intérêt que suscite les MAEC s'explique sans doute par le côté sécurisant des systèmes économes et autonomes dans le contexte d'économie dérégulée que nous subissons. Alors que les premières discussions sur les orientations de la prochaine PAC mettent en avant la nécessité d'assurer le risque économique, le système herbager ne serait-il pas pour les éleveurs de ruminants le meilleur rempart contre ce risque ?

PATRICK THOMAS, PRÉSIDENT DU CEDAPA



Dossier : le travail

Mise à l'herbe des génisses

Gérer le parasitisme, surveiller les chaleurs : mettre à l'herbe ses génisses doit être bien pensé. Exemple dans 4 fermes.

Martine et Philippe Camus, Locarn (22)



La ferme : 2 UTH, 70 ha, 50 ha d'herbe, 8 ha de maïs, 12 ha de céréales. En agriculture bio. 45 VL holstein, 85 UGB, 1,45 UGB/ha SFP, 270 000 litres de lait vendus, 6500 l de lait/vache

« Les génisses de 18 à 24 mois prêtes à vêler passent l'hiver dehors sur des parcelles portantes et abritées. Début mars, on les intègre au troupeau des taries. Les génisses de 6 à 18 mois passent l'hiver en bâtiment et sortent début mars sur de grandes parcelles de 3 ha. Elles ont du foin et de l'ensilage d'herbe en complément. Début avril, on fait des paddocks plus petits où elles vont rester une semaine. On leur fait pâturer de l'herbe au même stade que les vaches, avec un ratelier à foin pour augmenter la fibrosité de la ration. Les petites génisses de moins de 6 mois sortent début avril dans des cabanes igloo où elles s'habituent à être dehors. Elles ont du foin, du lait et du mélange céréalier jusqu'à 6 mois. Début juin, ces génisses vont pâturer les repousses après l'ensilage d'herbe. On fait des paddocks d'une semaine et elles ont toujours du foin à disposition. Elles sont vermifugées avant de sortir sur les parcelles ensilées et à la rentrée en bâtiment le 15 octobre. La première année est déterminante pour la croissance d'une génisse. Il faut être très vigilant au niveau sanitaire et donner de la bonne nourriture si on veut avoir des croissances soutenues et faire vêler à 24 mois. Les primipares ont parfois un vermifuge à leur rentrée dans le troupeau des vaches, en fonction de leur état global et de l'état de leur poil. »



Claude Jacquel, Livré-sur-Changeon (35)

La ferme : 1 UTH, 43 ha dont 8 ha de maïs, 2,5 ha de triticale, 32,5 ha en herbe. 33 VL holstein, 6000 kg/Vl/an, chargement de 1.03 UGB/ha de SPF.

« Je garde 5 à 6 génisses par an. Objectif de vêlage toute l'année à 30 mois. Une parcelle de 1 ha, collée au bâtiment des génisses leur est réservée jusqu'à confirmation de la gestation. Sur cet hectare, 30 ares sont réservés aux petites (3 à 12 mois) qui sortent à l'herbe fin juin. Les 70 ares restants servent aux 12-21 mois. L'hectare suffit à nourrir ces deux lots pendant la pleine pousse. Les génisses de plus de 12 mois sortent dès que ça porte et restent jusqu'à la confirmation de la gestation. Ça facilite l'observation et la contention pour les inséminer. Une fois confirmées pleines, elles sont emmenées avec les taries dans les parcelles humides de fonds où se trouvent 4 parcelles de 50 ares à 2 ha. Elles font du pâturage tournant sur ces 5 ha jusqu'au vêlage. Les génisses de première année à la traîne ou qui ont un mauvais poil ont un coup d'Eprinex®. Les génisses sont inséminées en Holstein et les 10 meilleurs vaches du troupeau aussi. Le reste en bleu. Cette stratégie me permet d'avoir le nombre de génisses nécessaire au renouvellement. »

Vincent Daboudet, GAEC de Gologouet, Laurenan (22)



La ferme : 3 UTH, 160 ha dont 120 ha d'herbe, 10 ha de maïs, 15 ha de méteil et 15 ha de blé. Conversion bio. 100 VL. 140 UGB. 1

UGB/ha SFP. 650 000 litres de lait. 6500 l de lait/vache. Holstein.

« En moyenne, on garde 35 génisses par an, elles vêlent à 27 mois (mise à la repro à partir de 15 mois). Fin mars, on sort les génisses pleines échographiées. Fin avril, on sort les génisses de plus de 6 mois. Jusqu'à aujourd'hui, les petites génisses ne sortaient pas. On a trois lots sur 35 ha : les 25 génisses pleines, les 25 génisses de plus de 15 mois avec le taureau et les 10 génisses de 6 à 15 mois. Les deux plus gros lots pâturent chacun 15 ha. Les génisses de 6 à 15 mois pâturent 4 ha. Suivant la pousse, entre 1/3 et la moitié des 35 ha sont fauchés au printemps. Les génisses sont en pâturage tournant plat unique jusqu'à décembre. Je sors tout le monde sans déparasiter et j'observe. En juin/juillet, je passe un antiparasitaire (Ampovoron©) sur les génisses de 1^{ère} année qui semblent parasitées. Au retour à l'étable en novembre, je déparasite ce lot avec du Panacur©. Les autres génisses ne sont pas déparasitées. Cette année, suite à la formation sur le parasitisme, je vais faire des coprologies en juillet et ensuite j'avisera. Je fais aussi attention au pâturage : les génisses ne pâturent pas très ras et ne vont pas sur les prairies humides. »



Christophe Gendron, Lalleu (35)

La ferme : 1 UTH, 45 ha dont 8 ha de maïs, 6 ha de cultures, 31 ha en herbe. 38 VL, 5 750 kg/Vl/an, chargement de 1.2UGB/ha de SPF. Races Normande et Holstein.

« J'élève 10 à 15 génisses par an pour un vêlage autour de 27 mois en automne. J'ai eu des problèmes de néosporose à mon installation, je préfère assurer le renouvellement. Je vise 10 génisses/an en croisière. Un lot entre 15 et 23 mois est conservé en stabulation pendant l'hiver pour insémination. Le reste a passé l'hiver dehors à la paille et à l'ensilage sandwich (3/4 herbe, 1/4 maïs), même les plus jeunes. Je compte sur la croissance compensatrice pour qu'elles récupèrent de l'état au printemps. Une prairie de 2.5 ha implantée cette année servira au pâturage des génisses. Je les conduirai en deux lots : les 3-12 mois et les plus de 12 mois (gestantes incluses). Chaque lot sera en pâturage tournant sur 5-6 paddocks. Ça fait de la clôture à faire mais j'optimiserai le pâturage. Pour le parasitisme, je compte me passer des vermifuges chimiques cette année. Je fais un essai avec les huiles essentielles suite à une formation. Au mois de mars, je verse dans trois bacs à eaux différents de la cardamome, de la cannelle et du thym à thymol bio. »

Les portes-ouvertes 2016

Notez ces dates dans votre Pâtur'agenda !

28 mai chez Samuel et Mathilde Du-guépéroux à Gahard (35). Tout public. Au programme : les pratiques herbagères et autonomes sur la ferme ainsi que des animations et conférences sur la préservation de l'environnement, un marché de producteur, restauration sur place. Contact : 0299770956

7 juin chez Emmanuel Nourry à Lamballe (22). Une ferme de 30 ha qui évolue vers l'herbe depuis 5 ans : un changement radical et de bons résultats.

9 juin chez Isabelle et André Ganne au GAEC de l'Hardy à St Etienne du Gué de l'Isle (22). Thème : amorcer le changement vers plus d'herbe avec le soutien des MAEC SPE.

14 juin chez Eric Lautout à Saint Laurent (22) : la rentabilité d'un système très herbage en monotraite.

Deux portes ouvertes auront lieu fin juin : une dans le territoire de Morlaix et une proche de Dinan.

Nouveaux animateurs au Cedapa

Sophie Esvan reprend le poste de Jérôme Loinard.



Bretonne d'origine et passionnée par l'élevage, je reviens aux sources après 5 années d'expérience au sein d'organismes para-agricoles (Institut de l'Élevage, chambre d'agriculture, etc.). Je prends la suite de Jérôme Loinard sur l'accompagnement des producteurs dans le Nord Ouest du département des Côtes d'Armor depuis février. J'anime les groupes du Tregor, du SMEGA et les éleveurs allaitants.

Jérôme Loinard reste au Cedapa à mi-temps sur un projet « santé animale » et sur l'animation herbe sur le territoire de Morlaix avec Aurélie.

Félix Le Maréchal remplace Maud Cloarec



Récemment diplômé de l'école d'ingénieur agronome de Bordeaux, je suis arrivé au CEDAPA le 1^{er} avril. Originaire de Rennes et passionné par les systèmes de polyculture-élevage bretons, je vais prendre la suite de Maud CLOAREC dans l'animation et l'accompagnement des groupes d'éleveurs intéressés par les vèlages groupés de printemps et d'un groupe sur la Baie de Saint-Brieuc.

Maud Cloarec quittera le Cedapa en septembre pour s'installer.

Trucs et astuces



Ronan Guernion à Tonquédec (22) met ses génisses de 1 an avec ses vaches. Cela permet d'avoir une pression de pâturage plus importante pour bien raser et de diminuer le boulot ! Cela calme les petites génisses qui restent toujours derrière le troupeau. C'est facile de ne pas les faire entrer dans l'aire d'attente avant la traite.



Jean Sidaner à Bourbriac (22) a installé un tapis d'alimentation roulant pour distribuer les fourrages. Cela permet de limiter la place par vache dans le bâtiment car il n'y a pas de couloir d'alimentation. En plus, il n'y a jamais à pousser les fourrages ni à ramasser les refus à la main. Coût : 18 000 €.

ANNONCES

CHERCHE emploi de salarié agricole en ferme vaches laitières bio et/ou herbagère en Ille-et-Vilaine, à temps plein ou partiel, à partir de septembre 2016. J'ai une expérience de salariat de 2 ans et je suis basé au Rheu. Contact : Louis 06 30 23 60 77

CHERCHE homme sérieux polyvalent pour un mi-temps ou un plein temps pour travaux agricoles divers et suivi du troupeau allaitant en agriculture biologique. Région de Gouarec (22). Contact : 02 94 24 83 97, 06 27 17 73 39 ou 06 03 58 42 91

VENDS génisses pleines holsteins, vèlage en juin/juillet. Contact : Philippe Camus, Locarn (22), 06 89 68 23 93.

VENDS génisses amouillantes à terme mi-mai à mi-juin puis septembre. Croisées Holstein/simmentales /Jersiaises. Elevage en Bio, situé ouest 35 (région de Montfort sur Meu). Contact : Thérèse Fumery, 06 44 01 73 50 ou 02 99 09 20 73

VENDS mélange céréalier (non bio). Contact : Frédéric Darley, Ruca (22), 06 60 80 83 69.

VENDS herse étrille 12 mètres de large. 6 000 €. Disponible de suite. Contact : Jean-Paul Guillou, Cavan (22), 02 96 35 86 38

RENDEZ-VOUS

Un deuxième groupe pour les éleveurs souhaitant évoluer vers les vèlages groupés a débuté le 19 avril. Si vous souhaitez y participer, il est encore temps : vous serez invités à la deuxième journée. Contact : Félix Le Maréchal, Cedapa, 02 96 74 75 50.

MAEC SPE : Les changements prévus en 2016

Plus de la moitié de l'enveloppe budgétaire a été consommée avec les signatures 2015, dépassant largement les espérances de la Région Bretagne. Les agriculteurs bretons se sont engagés en masse sur des mesures fortes environnementales : cela pourrait être une bonne nouvelle. Mais faute de moyens supplémentaires, la Région a choisi de revenir sur ses engagements.

Le 3 mars 2016, la Région et la DRAAF annonçaient les mesures de restriction des MAEC SPE. Ces mesures, qui remplaçaient la MAE SFEL, comprenaient 6 contrats possibles :

	12 % de maïs dans la SFP		18 % de maïs dans la SFP		28 % de maïs dans la SFP (mesure zonée)	
	Maintien	Évolution	Maintien	Évolution	Maintien	Évolution
Part d'herbe dans la SAU	> 70 %	< 70 %	> 65 %	< 65 %	> 55 %	< 55 %
Montant / ha	180 €	210 €	160 €	190 €	110 €	140 €

La Région a annoncé la fermeture de la 18% maintien et de la 28% maintien sur tout le territoire pour les signatures 2016 et suivantes. La 12% maintien est pour l'instant en sursis : si le nombre de signataires en 2016 est encore trop important, elle pourrait être retirée. Ceci ne concerne pas les signataires de 2015.

Deux autres mesures visant à réduire le budget s'appliquent aux signataires 2015 :

Baisse des plafonds de 1 000 €/par part/an soit un plafond de 11 000€ pour la 12%, 10 000€ pour la 18 et 9 000 € pour la 28.

Révisions des parts GAEC. Dans les dernières communications, voici ce qui est annoncé : 1 associé = 1 part ; 2 associés = 1,5 part ; 3 associés = 1,9 part ; 4 associés et plus = 2,2 parts. La baisse des plafonds et la révision des parts GAEC sont rétroactives : elles s'appliquent aux signataires 2015. Les pouvoirs publics modifient ainsi les cahiers des charges déjà engagés. Ont-ils le droit de faire ça ? Oui, car ces cahiers des charges n'ont pas été instruits à cause d'un retard d'1 an de l'administration.

L'Adage, le Cedapa et la FR-CIVAM mènent actuellement des actions pour annuler ces restrictions, étant donné que les MAEC SPE sont une solution d'avenir dans cette crise du lait.

Rappels du cahier des charges

C'est le pourcentage d'herbe à la signature de la mesure qui détermine la possibilité de signer une évolution. Pour les signataires 2016, si la part d'herbe a diminué de plus de 5% entre 2016 et 2015 : la signature de la MAE peut vous être refusée.

Pour les mesures évolution, les pourcentages en herbe et en maïs sont à respecter la 3^{ème} année de signature. Les autres critères sont à respecter dès la première année de signature. Si vous signez une 18 % évolution en 2016, vous vous engagez à avoir plus de 65 % en herbe dans la SAU et moins de 18 % de maïs dans la SFP au 15 mai 2018.

Critère concentrés : maximum 800 kg de concentrés achetés/UGB bovin, 1 000 kg/UGB ovin, 1 600 kg/UGB caprin. (Calcul des UGB administratifs). **Attention : finalement le maïs grain humide est compté comme un concentré (contrairement à ce qui a été annoncé)**

Critère IFT : cf article ci-contre

Suivi technique sur l'azote : Calcul de la balance globale azotée (sans comparaison à une référence). Participation à une demi-journée d'accompagnement en début de contrat et une demi-journée en fin de contrat.

Interdiction d'utiliser un régulateur de croissance

Interdiction de retourner les prairies permanentes (code PPH)

L'engagement se fait à la parcelle et pour une durée de 5 ans.

Possibilité de coupler MAEC SPE et engagements unitaires (voir avec les bassins versants).

À savoir :

- Échange parcellaire : possibilité de faire valoir un échange parcellaire – uniquement en cas de « force majeure » → si le cas de force majeure est reconnu : pas de remboursement sur les surfaces échangées – par contre : le montant équivalent à ces surfaces est perdu pour les années suivantes.
- Départ d'un associé de GAEC non remplacé pendant le contrat : il faut engager les surfaces sans compter la part de cet associé
- Possibilité de passer d'une MAEC SPE vers une bio
- Pas de possibilité d'aller vers une MAEC plus contraignante au cours du contrat

Calendrier PAC –MAEC :

6 mai : date limite de révision des engagements des signataires MAEC 2015

17 mai : date limite de déclaration PAC et déclaration aides bovines

Juin 2016 : versement de l'ATR 3 : avance de trésorerie pour les MAEC 2015

Calculer son IFT

En signant une MAEC SPE (12,18 ou 28, maintien ou évolution), vous vous engagez à réduire votre Indice de Fréquence de Traitements. Voici la méthode pour le calculer.

L'IFT ou « indice de fréquence de traitement » permet de mesurer la densité d'utilisation des produits phytosanitaires. Dans le cahier des charges MAEC, on parle de l'IFT « herbicide » qui prend en compte uniquement les utilisations de produits herbicides et l'IFT « hors herbicides » qui prend en compte les autres traitements : fongicides, insecticides, etc.

Pour calculer un IFT, on mesure le rapport entre la dose apportée et la dose homologuée (un traitement à demi dose équivaut à 0,5), que l'on multiplie par la surface traitée. Puis on fait la somme de tous les traitements et on divise par la surface de l'exploitation hors prairies permanentes (code PPH à la PAC). Attention, ce point de cahier des charges vient d'être modifié. Finalement, on ne retire pas les prairies de rotation longue pour le calcul de l'IFT hors herbicides.

Attention :

- Il faut prendre en compte la dose homologuée de la cible visée
- Il faut prendre en compte les traitements de semences (une semence traitée = 1 IFT hors herbicide quelque soient les traitements).

	IFT Herbicide		IFT Hors Herbicide	
	Référence	Objectif année 5	Référence	Objectif année 5
Couesnon-Sélune	1,1	0,7	1,3	0,7
Côtiers de Dol	1,2	0,7	1,7	0,9
Vilaine	1,1	0,7	1,6	0,8
Argoat-Trégor-Goëlo	1,2	0,7	1,6	0,8
Arguenon - Rance -Baie de Saint Brieuc - Fresnaye	1,3	0,8	1,8	0,9
Scorff - Blavet	1,1	0,7	1,3	0,7

Les IFT de référence dépendent de votre territoire. Renseignez vous auprès de votre bassin versant pour connaître votre territoire.

L'objectif du cahier des charges est de diminuer l'IFT de l'exploitation pour arriver progressivement à 40% de la valeur de référence (herbicides) et 50% de la valeur de référence (hors herbicides).

Année	1	2	3	4	5
Herbicides	Pas d'objectif	- 20 %	- 25 %	- 30 %	- 40 % de la valeur de référence
Hors Herbicides	Pas d'objectif	- 30 %	- 35 %	- 40 %	- 50 % de la valeur de référence

Calcul des IFT dans une exploitation

Une exploitation de 60 ha située sur le territoire de la Vilaine a signé une MAEC SPE 18% évolution

Assolement :

- 10 ha maïs
- 10 ha de céréales
- 40 ha d'herbe dont 10 ha en prairies permanentes
- 30 ha en prairies temporaires (PT et PRL)
- 10 ha en prairies permanentes (PPH)

Traitements réalisés :

Herbicides :

- 1 passage d'herbicide à pleine dose sur les céréales
 $1 \text{ dose pleine} * 10 \text{ ha de céréales} = 1 * 10 = 10$
- 1 passage d'herbicide à demi dose sur les céréales
 $1 \text{ demi-dose} * 10 \text{ ha de céréales} = 0.5 * 10 = 5$
- 1 passage d'herbicide à demi dose sur le maïs
 $1 \text{ demi-dose} * 10 \text{ ha de maïs} = 0.5 * 10 = 5$

IFT Herbicides = (10+5+5) / (SAU - PPH = 50) = 20/50 = **0.4**

Fongicides et insecticides:

- Achat de semences traitées insecticides pour le maïs
 $1 \text{ dose pleine} * 10 \text{ ha de maïs} = 10$
- 2 passages de fongicides à dose pleine sur les céréales
 $2 * 1 \text{ dose pleine} * 10 \text{ ha de céréales} = 2 * 1 * 10 = 20$
- Un fongicide demi-dose sur le maïs
 $1 \text{ demi-dose} * 10 \text{ ha de maïs} = 0.5 * 10 = 5$
- Pas d'insecticides

IFT Hors Herbicides = (10+20+5) / (SAU-PPH=50) = 35/50 = **0.7**

Valeurs de référence sur la Vilaine :

Herbicide : 1.1 → objectif année 5 : -40% soit **0.7**
Hors herbicide : 1.6 → objectif année 5 : **0.8**

Dans cet exemple, l'exploitation remplit déjà l'objectif à 5 ans pour l'IFT herbicides et hors herbicides.

ANAÏS GHESQUIERE, ANIMATRICE CEDAPA

Si vous avez des questions sur les MAEC, contactez-nous :

Dominique Macé, Adage : 02 99 77 09 56 - dominique.mace@adage35.org

Anaïs Ghesquiere, Cedapa : 02 96 74 75 50 - anais.cedapa@orange.fr

Le scandale de la fin des quotas

« Cette crise n'était pas une surprise. Et pour les industriels, elle n'est encore qu'un dégât collatéral. Un mal pour un bien : la restructuration » annoncent Elsa Casalegno et Karl Laske, journalistes et auteurs du livre « Les cartels du lait ». Le 23 mars au lycée agricole de Caulnes, Elsa Casalegno a démontré l'opacité des pouvoirs publics dans la suppression des quotas : pas de débat, des rapports occultés, des réunions secrètes, une mise en place de la contractualisation en défaveur des producteurs.



« Nous avons été frappés par les discours euphoriques qui ont accompagnés la fin des quotas » évoque Elsa Casalegno, journaliste à La France Agricole.

L'état alerté dès 2011

En 2011, le ministère a commandé un rapport sur les conséquences de l'après quota sur la filière laitière. Les conclusions étaient claires : « de façon générale, la suppression des quotas sans compensation remettra en cause la pérennité d'un grand nombre d'exploitations [...] plus le système est régulé, plus le partage de la valeur ajoutée est favorable aux producteurs, plus il est dérégulé et plus il leur est défavorable » prédisent les économistes. Ce rap-

port n'a jamais été diffusé. Pire, le ministère a demandé aux auteurs de ne pas indiquer qu'il était le principal financeur. A cette époque, Bruno Le Maire est en train de mettre en place le système de contractualisation. « Cette décision [de ne pas publier ce rapport] doit beaucoup au poids des réseaux de la FNSEA au sein de l'administration » estime Elsa Casalegno, journaliste à La France Agricole.

La FNPL à la fois pour et contre la suppression des quotas

Les journalistes ont découvert l'existence d'un groupe de travail informel constitué de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait et du ministère qui se réunissait dès 2006 pour préparer la suppression des quotas et suggérer la mise en place des contrats et des organisations de producteurs. Tout ceci est resté bien secret. En 2007, la FNPL a même lancé une lettre ouverte contre la suppression des quotas. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture de l'époque, a appuyé : « je défendrai le maintien du régime des quotas ». C'est donc ça, la langue de bois.

Fin de la régulation : il n'y a jamais eu de vote

Ni à la commission européenne, ni au parlement européen, ni au parlement français. Aucun débat, aucun vote, rien. Les deux commissaires européens chargés de l'agriculture entre 1995 et 2008, très libéraux, ont réussi à imposer cette idée, tranquillement. Dès 2008, la commissaire à l'agriculture Mariann Fischer Boel, propriétaire d'une ferme laitière au Danemark, ne laisse plus de place au débat : « La

commission est consciente que la disparition des quotas va changer considérablement l'organisation du secteur laitier. » La question devient : comment faire un atterrissage en douceur ? Cet outil de régulation efficace et peu coûteux est ainsi balayé d'un revers de main.

Les contrats écrits par les laiteries : un rapport de force biaisé

« Bruno Le Maire est l'homme qui est chargé d'enterrer définitivement les quotas en France » analysent les auteurs. En juillet 2010, le ministre donne quatre mois aux industriels pour proposer un contrat aux producteurs. Autrement dit, les producteurs ne seront pas associés à l'écriture des contrats. Résultat, certains contrats interdisent le droit de grève, d'autres de « critiquer l'entreprise qui ramasse votre lait ». Le décret prévoyant la mise en place des organisations de producteurs a été voté seulement en décembre 2012. « Les clés ont été données aux industriels pour la gestion des contrats. Ce sont des débuts très laborieux pour établir un rapport de force correct entre producteurs et transformateurs » estime Elsa Casalegno. A la fin 2015, un membre de l'entourage du président de la FNPL confirme « Les organisations de producteurs n'arrivent pas à négocier. Très clairement, les industriels ont la main. » C'est le calcul du prix du lait qui concentre les tensions : les contrats s'appuient sur les indicateurs du marché international. Or, c'est le marché le plus fluctuant et on sait que seuls 12 % du lait européen sont vendus sur ce marché.

Une opportunité pour les éleveurs dynamiques disaient les experts

« Nous avons été frappés par les discours euphoriques qui ont accompagnés la fin des quotas » déclare Elsa Casalegno, « les mots compétitivité, développement, export, restructuration reviennent sans cesse. Aucune question de fond n'a été posée : le prix peut-il se maintenir si on augmente la production ? Le mot restructuration n'est-il pas synonyme de disparition des éleveurs ? ». L'argument de la hausse de la population mondiale – clamé haut et fort par beaucoup d'experts – n'est pas suffisant d'après l'auteure : « la population croît de 2 % par an mais vont-ils acheter notre lait ? Pour éviter de s'engager dans ces débats, la réponse utilisée est facile : c'est notre devoir moral de les nourrir. » Et faire vivre les paysans, est-ce un devoir ?

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

Le travail



LE TRAVAIL : que nous en ayons un peu, beaucoup, passionnément..., nous le vivons tous différemment. Et s'il est parfois synonyme de santé, il peut aussi nous broyer ! Gagner son pain en travaillant, c'est très valorisant... tant qu'on ne perd pas sa vie à la gagner. Chacun, au fil de sa carrière, lui donne une place variable selon sa philosophie, ses besoins, sa famille ou sa passion. La notion peut être floue ou stricte. Une tâche peut se considérer comme étant agréable à exécuter ou non. Alors est-ce que je la considère comme une contrainte, un plaisir, une obligation ou une détente ? On peut apprendre en regardant l'autre travailler mais est-ce du travail ?

Ce qui est "merveilleux" dans le métier de paysan, c'est de pouvoir choisir son temps de travail et sa répartition dans une journée, une semaine, un mois ou une année. Pouvoir changer, s'adapter ou évoluer selon l'idée que l'on se fait de son travail. Trouver les leviers d'actions pour atteindre ses objectifs. Voilà ce qui ressort des témoignages qui suivent : là le travail n'est pas subi, et c'est sans doute pour cela qu'une forme de bonheur peut transparaître. Ils n'ont pas "la tête dans le guidon" et leurs freins semblent bien réglés. Ils peuvent continuer à pédaler et "pas dans la semoule"! Ils avancent. Ils travaillent ?

MATHILDE FURTWANGLER ET ISABELLE PETITPAS, MEMBRES DU COMITÉ DE RELECTURE DE L'ÉCHO

Faire du temps de travail une priorité

« Ma ferme laitière est une des plus petites du département, et je suis peut-être un des paysans qui travaille le moins. Mais j'observe avec satisfaction qu'en terme de revenu disponible/UTH, je suis dans la moyenne du centre de gestion ! » explique Eric Duverger installé depuis 7 ans à Montauban de Bretagne. Son secret ? des objectifs très clairs, une approche économique rigoureuse et une structure en cohérence avec ses objectifs.



1600 heures par an

Après 18 ans comme salarié du monde agricole et agro-alimentaire, Eric Duverger s'installe à 39 ans avec des objectifs précis : conserver son rythme de vie de famille, se libérer du temps pour des engagements professionnels, dégager un revenu « sans faire fortune » avec la ferme. « Je veux être le matin au petit déjeuner avec mon épouse et mes 4 enfants, et être de retour à la maison le soir à 18h15. Je participe à des réunions de l'école et je me rends disponible pour des réunions de la Confédération Paysanne 35, les formations Adage et mes représentations à la Chambre d'Agriculture » précise-t-il. « Dans mes postes de salarié, j'ai goûté aux 33 h/semaine et je ne voulais pas, en m'installant, renoncer à ce rythme de vie. Aujourd'hui (ça n'a pas toujours été le cas), je fais 1 600 h/an sur la ferme et je prélève autour de 18 000 € ». Pour rappel, un salarié aux 35 heures travaille 1650 heures par an.

Comment ça marche ? une histoire de proportions...

Comme la structure est petite, toute la surface est consacrée aux vaches laitières : « je suis en vèlages groupés d'hiver. Les vaches qui ne prennent pas sont réformées et j'assure mon renouvellement en achetant 7 vaches en production tous les ans ». Tous les veaux sont vendus à 15 jours. En hiver, alimenter les vaches aux cornadis et pailler le bâtiment prend 1 h/jour. « C'est un travail manuel mais juste pour 2,5 mois ! ». Dès que la portance le permet, les vaches sont au pâturage. Ainsi, elles sont dehors pour la nuit jusque début décembre. Elles ressortent dès que possible. Au 16 mars 2016, elles ont déjà passé 6 nuits dehors.

« Et concernant la traite, pas question que cela devienne une corvée ! » prévient Eric. Là aussi, il aménage son temps : « pour rentrer à 18h, je commence à 16h15 ». La monotraite est pratiquée le dimanche, et pendant 1,5 mois l'été quand les vaches sont tariées ou en fin de lactation : « pour me donner ce temps, j'accepte d'avoir parfois des leucocytes et des pénalités sur ma paie de lait ».

Une CUMA intégrale avec chauffeur intervient pour les travaux liés au fumier, labour, semis et récolte. Eric a très peu de matériel : « j'ai acheté 11 000 € de matériel à l'installation (tracteur 68 cv, fourche, desileuse et faneuse) et je compte l'emmener au bout de ma carrière ».

« Je mène une petite barque, pas chargée... »

C'est l'image qu'Eric utilise pour décrire sa démarche : « ma ferme est petite, et ne peut pas supporter de grosses annuités ou charges ».

Toutes les dépenses sont passées à la loupe du retour sur investissement : « je suis dans une démarche économique, liée au régime du forfait que j'ai choisi » convient-il. « À mon installation, tout le monde doutait de la taille de la ferme : je constate aujourd'hui que j'ai atteint mes objectifs en terme de travail et de revenu ! Pour moi, s'agrandir signifiait davantage de travail sans garantie d'augmentation de revenu ». Pour Eric, l'agrandissement entraîne une augmentation des annuités, qui amène alors la recherche de plus de production : « c'est le travail du paysan qui compense au final... au prix de l'épuisement ? » s'interroge-t-il. « Je veux être serein et ne pas connaître l'incertitude des remboursements d'emprunt ».

Après 7 années d'installation, objectif atteint

« Je pense avoir construit une ferme en cohérence avec mes objectifs : le bâti, le système fourrager, la mécanisation et le travail sont organisés pour produire 140000L avec 1600h/an ». Les annuités sont contenues et leur arrêt en 2016 va redonner davantage de marge de manœuvre : « ce qui tombe bien du fait de la baisse du prix du lait » se réjouit Eric. Mais ce système connaît quelques limites : le système fourrager (déjà ric-rac) qui ne permet pas l'élevage de génisses et donc bloque les réflexions sur un passage à la bio, le recours aux achats de correcteur azoté (5T/an) pour maintenir la production à 6500 L/VL... « Mon système est en croisière et me satisfait ainsi. Je pense que ce genre d'expérience permet de montrer d'autres aspects du métier de paysan que ce qu'on entend à la radio ou à la télé, et que cela peut susciter des vocations chez nos jeunes. Nous avons, avec la crise de l'élevage, une belle occasion de valoriser notre travail et nos systèmes... »

MATHILDE LEFEVRE, ANIMATRICE ADAGE

La ferme

21 ha
19 ha de prairies dont 15 ha typées pâturage (RGA-TB-Fétuque élevée) et 4 ha typées fauche (RGA-TV)
2.4 ha de maïs
20 VL
140000 L de lait vendu
7000 l de lait vendu / vache
1 UTHF
EBE moyen 30 000 €
Annuités 10 500 € (plus d'annuités à partir de septembre 2016)
Prélèvements privés : 18 000 €

S'associer pour se libérer

« Ici, on n'est pas lassés de traire » constate Joël Le Calvez, associé avec Rémi Le Mézec et Rémy Le Guen au GAEC des Ruisseaux à Tressignaux (22). 62 ha, 62 vaches et une organisation bien rodée : le fonctionnement du GAEC permet de dégager 3 revenus sur une petite surface avec une charge de travail convenable.



« La charge de travail s'élève entre 2100 et 2300 heures/an/personne » constatent les associés qui notent leur temps de travail chaque jour. Ils comptent tout le travail : « la réflexion, la concertation, les formations ». « Si c'est le GAEC qui mandate, c'est considéré comme du travail. Si c'est un mandat personnel, ce n'est pas considéré comme du travail » ajoute Rémi. « Cela permet de libérer la personne qui s'engage de la gêne d'être absent ». La répartition du résultat tient compte du nombre d'heures travaillées.

« Tout le monde ne fait pas tout, mais tout le monde fait de l'élevage »

Entre 7h et 9h30 et entre 17h et 19h, c'est l'astreinte. « Tout est organisé pour qu'on soit deux en semaine et tout seul le week-end » explique Joël. La semaine, l'un fait la traite, et l'autre le paillage, le raclage et l'alimentation ou les clôtures en période de pâturage. Grâce à cette organisation, chaque associé arrive un matin par semaine à 9h30 et part un soir par semaine à 17 h. « Vis-à-vis des collègues, c'est toujours difficile de prendre du temps pour soi. En instituant les absences, on ne se pose plus de questions. » Pendant la journée, les tâches réalisées dépendent de la saison et des spécialités de chacun. Rémi s'occupe de toute la partie administrative et comptable, Rémy du suivi des cultures et de l'entretien de l'outil de production (machines et bâtiments) et Joël s'occupe du suivi de l'élevage. Les associés délèguent la majorité des travaux à une CUMA intégrale. Ils réalisent une partie du travail du sol avec le matériel de la CUMA, la fenaison et la paille, les épandages d'engrais et les traitements. Des entreprises de travaux agricoles assurent les autres récoltes et le débroussaillage.

1 weekend sur trois d'astreinte et 4 semaines de vacances par an

« On a un rythme de garde sur trois semaines » détaillent les éleveurs « un des associés est libre dès le vendredi soir, un autre fait l'astreinte du samedi matin seulement et le dernier fait toutes les traites du week-end. » Ainsi, les week-ends au travail ne sont pas trop fréquents : « le samedi matin, à deux, on prépare tout pour qu'il y ait le minimum de travail ensuite. » La personne d'astreinte ne travaille pas le mercredi après-midi suivant. Chaque membre du GAEC prend 2,5 semaines de vacances l'été et 1,5 semaine le reste de l'année. L'été, le GAEC fonctionne à deux. « C'est un peu éprouvant pour ceux qui restent » admet Rémy. Malgré cet inconvénient, les associés sont satisfaits de partir longtemps en vacances.

Un lieu et du temps de concertation important

Le bâtiment au milieu de la ferme, c'est le bureau du GAEC. En poussant la porte, on y trouve une grande table, un coin cuisine, et un bureau au fond. Aux murs sont affichés le calendrier de pâturage et le plan du parcellaire. Sur la table, du café, de la confiture et l'agenda : le document de transmission de l'information. « Tout est noté, les chantiers à réaliser, les rendez-vous, les absences de



Au GAEC, tout le temps de discussions, de réflexion et de formation est compté comme du travail.

chacun». Le lundi matin, les associés se retrouvent pour faire le bilan de la semaine et préparer la semaine suivante. « On ne s'attarde pas dans la laiterie ou dans un courant d'air, on se pose au bureau » insiste Rémi. « Globalement, on se concerte beaucoup. Les décisions importantes sont prises par consensus » expliquent-ils. Les grandes décisions ne sont jamais prises dans l'urgence « Quand on veut mûrir un projet, ça prend du temps. »

De bons rapports humains, ça s'entretient !

Les associés ont trois types de réunions. La réunion du lundi matin pour s'organiser et faire le point de la semaine passée. Ils ont des rendez-vous conviviaux : ils déjeunent deux jours par semaine ensemble « c'est important d'avoir des rapports autres que professionnels ». Enfin, pour veiller au bon fonctionnement du GAEC sur le plan humain, ils se retrouvent une fois tous les deux mois « avec une personne extérieure, sur les questions de fond. » Cela semble être une bonne recette car le GAEC dure... depuis 40 ans. En 77, il était constitué des parents de Rémi et de son oncle. Rémi est arrivé en 1987, Rémy en 1992 et Joël en 1998. « On est presque toujours restés 3. » L'enjeu est maintenant de maintenir le nombre d'actifs en transmettant !

AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICE CEDAPA

La ferme

3 UTH, 61,5 ha dont 39 ha d'herbe, 16,5 ha de maïs, 2,5 ha de blé et 3,5 ha d'orge (51 ha accessibles aux vaches)
62 VL, 81 UGB, 1,46 UGB/ha SFP
520 000 litres produits, 8500L/VL/an
800 à 1100 concentrés/vache/an selon les années
2 mois de fermeture du silo en moyenne
EBE : 112 000 € (moyenne sur 5 ans entre 2010 et 2014)
Pas d'annuités sur cette période

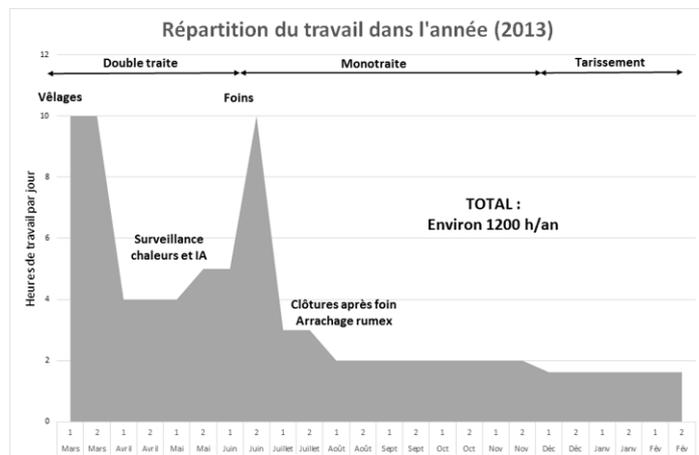
Vêlages groupés : une solution pour réduire le temps de travail

Beaucoup d'éleveurs et éleveuses s'intéressent aux vêlages groupés de printemps dans l'objectif de réduire et de réorganiser le temps de travail. Quels sont les résultats ? Est-ce que la réduction du temps de travail est réelle ? Enquête auprès de deux éleveurs bien installés dans leur système et d'un éleveur en transition.

Elizabeth et Jean-Yves Penn, Ploerdut (56)

La ferme en 2013 : 40 ha en herbe - 35 VL à 4000 L/VL - 43 UGB - 1,1 UGB/ha SFP. **En 2014 :** 52 ha en herbe - 48 VL à 4000 L/VL - 57 UGB - 1,1 UGB/ha SFP. EBE = 53677 (moyenne 5 dernières années). Pas d'annuités. Vêlages groupés depuis 1998. En bio

Depuis 1998, Jean-Yves Penn élève 40 vaches en vêlages groupés sur 40 ha en prairies permanentes. Les vaches vêlent en mars et sont tariées début décembre. « J'ai fait des arrêts de traite de 3 mois minimum, j'ai testé 4 et 5 mois et jugé cela contre-productif économiquement et techniquement (problèmes de mammites) mais plaisant sur l'aspect quantité de travail » note Jean-Yves. La monotraite est pratiquée à partir de juin. Avec ce système, Jean-Yves estime travailler 1 200 heures par an avec deux pointes de travail : les vêlages et les foins.



Depuis 2014, le système a évolué : Elizabeth est arrivée sur la ferme et la surface a augmenté de 10 ha, avec 47 vaches. Les éleveurs estiment que le temps de travail a augmenté de 20 %, soit 1440 heures/an, mais qu'il est réparti à deux.

« Retrouver l'indépendance et la liberté dans notre vie professionnelle et personnelle » expliquent Sylvie Hamon et Pierre-Yves Plessix



La ferme : 2 UTH, 31 ha dont 30 ha de paires et 1 ha de maïs. 33 VL, 1.2 UGB/ha, en bio, Entre 150 et 170 000 litres de lait vendus par an, vêlages groupés depuis 2004, EBE 2015=67 000 €

« Au bout d'un certain nombre d'années, j'en avais marre de traire 2 fois par jour toute l'année. Une certaine lassitude s'était installée », se souvient Pierre-Yves, « j'avais deux solutions : la monotraite et les vêlages groupés avec 2,5 mois sans traite. J'ai choisi les deux ! Depuis 2004, les vêlages sont groupés et la monotraite a été pratiquée toute l'année ou par période jusqu'à l'installation de Sylvie en 2012. » Avant 2012, Pierre-Yves était en monotraite

toute l'année. Avec l'installation de Sylvie, ils ont choisi de passer en double traite afin de dégager un autre revenu. Au niveau répartition de travail, Sylvie gère les veaux tandis que Pierre-Yves traite en mars/avril. A partir de mai, chaque associé fait une traite sur deux.

« Ce qui me plaît dans les vêlages groupés, c'est le changement de rythme, la saisonnalité, ça rompt la routine » ajoute Pierre-Yves « il y a 4 mois de travail plutôt intenses : mars-avril (65 % des vêlages réalisés en 3 semaines, 100 % en 1,5 mois), mai-juin (récolte d'herbe, inséminations et sevrage) puis 6 mois tranquilles où le travail se résume à la traite et au pâturage. Il n'y a plus de vêlages, plus d'insémination, tu produis du lait et tu ne dépenses plus ! Enfin, mi-décembre la salle de traite est fermée jusqu'à début mars. » Pour les éleveurs, cette rationalisation des tâches permet d'être plus concentrés, plus efficaces et donc de gagner du temps. Cela améliore aussi les résultats techniques : les génisses élevées par bandes ont de bonnes croissances et atteignent facilement le vêlage à 2 ans.

Des périodes relax pour sortir de la ferme

Cette organisation du travail leur permet de lier plus facilement vie professionnelle et personnelle « On aime faire autre chose que la ferme : voir des amis, avoir des loisirs, partir en vacances. En vêlages toute l'année, on risquait de devoir annuler ou écourter une sortie à cause d'un vêlage. Cette organisation nous permet d'être satisfait de notre travail sans être débordés, et de sortir de la ferme. De mai à février, on sait qu'on ne sera pas bloqués par les vêlages et qu'on peut se faire remplacer facilement. En moyenne, on prend 6 semaines de vacances par an. En été, on part régulièrement à la journée entre les traites » détaille Sylvie.

Ronan Guernion : une transition difficile, un résultat satisfaisant



La ferme : 1 UTH, 50 ha tout en herbe, 50 VL, 1.3 UGB/ha SFP, 4700 l produits / vache, 215 000 litres vendus (avril 2015-mars 2016), EBE mars 2015 = 45 000 € avec 175 000 litres vendus, EBE/produit=44 %, Annuités = 30 000 €. Début du groupement des vêlages : 2012/2013. Salle de traite fermée 6 semaines en 2015 et 2 mois en 2016.

« Je sens la différence au niveau de la quantité de boulot depuis que les vêlages sont vraiment groupés avec fermeture de la salle de traite. Je trouve qu'on est beaucoup plus concentrés sur les pics de travail. Pendant les vêlages, on surveille 4 ou 5 vaches à la fois, et les vêlages se passent en majorité sans assistance. Les veaux, c'est du boulot au démarrage mais une fois que c'est parti, c'est très rapide : soigner 20 veaux ne prend pas beaucoup de temps si on

est équipé. J'ai acheté 1 niche igloo, 2 niches moyennes et 3 cases individuelles dès mon évolution vers ce système. Les veaux doivent être dans de bonnes conditions dès le départ. Si je n'avais pas ces installations, ça aurait été compliqué. La surveillance des vaches à inséminer est aussi un pic de travail qui tombe pendant les fauches. Pour assurer, je surveille les vaches pendant deux cycles : le cycle précédent les inséminations et le cycle des inséminations. Cette année, je vais faire à l'irlandaise pendant le premier cycle : je vais marquer les vaches à la peinture sur l'arrière. Si la peinture n'est plus là, c'est qu'elle a été chevauchée.

Je trouve que je passe beaucoup de temps autour des clôtures car j'ai mis en place des paddocks d'un jour. En mai, ça ne me gêne pas, je débroussaille sous les fils du paddock où sont les vaches et je les surveille en même temps. Mais quand les fauches et les inséminations arrivent : je suis débordé. En plus, je suis mal équipé et les foin me prennent beaucoup de temps (14 heures /jour avec l'astreinte).

Une transition délicate

La transition, c'est difficile. Il reste encore des veaux l'hiver donc il n'y a pas de vide sanitaire. Le lot de veaux qui naissent début mars arrive dans un microbisme ambiant. Il y a aussi 15/20 vaches à traire l'hiver pour peu de lait. C'est quand on arrive au bout du système qu'on en profite vraiment, c'est-à-dire quand on ferme la salle de traite.

Au niveau économique, j'ai eu deux années difficiles : le lait a fortement baissé à cause de lactations longues et de problèmes sanitaires. J'avais de la trésorerie au départ et ça m'a bien servi !

MAUD CLOAREC.
ANIMATRICE CEDAPA

Travailler beaucoup, mais selon l'envie du moment !

A la Chapelle Erbrée, Françoise et Joël Guittier ont des semaines bien chargées mais un travail bien réparti sur l'année. Ils apprécient ce rythme soutenu tout en étant libre de prendre un après-midi et de souffler le week-end.



« De 6h45 à 10h30, c'est le travail obligatoire. Après, c'est plus souple, on fait ce qui nous plaît ». Les deux associés se partagent les responsabilités, mais chacun gère sa part du travail en autonomie. « Il faut que chacun ait sa place ». Françoise s'occupe de la traite et des petites génisses. Joël fait les travaux saisonniers et la compta.

Une liberté dans l'organisation

« On n'a pas d'horaires ! » : le couple apprécie de pouvoir choisir les moments de travail et de repos : « J'aime bien faire une bonne matinée sans pause (9h30-12h30) et avoir un après-midi plus cool (14h30-16h30 et 17h-18h30). Et si on n'a pas envie d'aller bosser le samedi après-midi, on peut être libre fréquemment. » Joël décrit un système en régime de croisière, avec les horaires habituels et « moins de pointes de travail que dans un système intensif ». Quelques périodes sont plus chargées. « Une grosse semaine, c'est quand on est obligé d'être dans les champs, qu'on finit après 19h30 et qu'on a les animaux à soigner ». C'est le cas pendant deux semaines en octobre pour les ensilages de maïs en entraide et une semaine de semis de maïs.

Y'a du boulot ... mais on peut choisir ce que l'on fait

Les gros travaux de semis et d'épandage de fumier sont délégués à la CUMA. Pour les papiers et les factures, c'est le contraire : « on pourrait déléguer, mais j'aime bien mettre le nez dans les chiffres » explique Joël (1 h/mois). Françoise aussi choisit comment occuper son temps : « En été, je fais le jardin ». Tous les travaux n'ont pas la même valeur à leurs yeux : « les déclarations des naissances, je considère ça comme une pause, ce n'est pas comme le boulot dehors... et puis, répondre aux courriers, c'est de la détente, ce n'est pas physique » ajoute Joël.

On est bien occupé quand même !

« Je me sens bien dans mon boulot ... Je ne dirais pas que je travaille beaucoup »



dit Joël. Pour Françoise, « C'est quand même plus de soucis de travailler avec du vivant ». A part les imprévus, le couple juge certains travaux pénibles : les travaux physiques en hiver, comme l'entretien des logettes ou l'administratif : « Le cahier de ferti, ça me pèse ». Parfois, ce sont aussi des choix économiques qui priment sur la quantité de travail : « j'aurai bien aimé faire un peu moins de pâturage et donner un peu plus de maïs », mais ce sont des choix assumés : « ça me plaît les prairies : je préfère aller chercher les VL en entendant les oiseaux que d'avoir plein de maïs, des animaux qui ne sortent plus et les génisses tout le temps en ration d'hiver ! ».

Moins besoin de vacances ?

L'équilibre entre le travail et des soirées, des week-ends plutôt en famille ou avec des amis font que, pour Joël, « les vacances, on en a moins besoin ». Ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas optimiser. Françoise aimerait bien partir « une semaine tous les ans », « mais il faut trouver un remplaçant et ça, ça coûte aussi ».

EDITH CHEMIN, ANIMATRICE ADAGE

La ferme

2 UTH, 63 VL sur 68 ha sur deux sites : 30 ha en herbe autour du siège ; 38 ha éloignés dont 12 ha de pâturage, 5 ha de fauche, 20 ha de maïs ou céréales.

EBE : 92 700 euros au 31/08/15

Estimation du temps de travail : Françoise 38 h/semaine ; Joël : 55 h/semaine. 1 semaine de vacances tous les deux ans.

Moins de lait/actif, autant de revenu

Les exploitations herbagères sont plus petites en surface et produisent en moyenne 200 000 litres de lait en moins que la ferme moyenne du CER. Sur l'année 2014, elles dégagent le même EBE par actif familial.

En 2015, le CEDAPA a analysé 41 bilans comptables d'adhérents spécialisés lait (le produit lait représente au moins 60 % du produit total). L'échantillon analysé comporte 21 fermes en système herbager (moins de 18% de maïs dans la SFP) : ce sont de ces fermes « herbagères » dont nous parlons par la suite. Parmi elles, 12 sont en agriculture biologique, les « fermes herbagères bio » et 9 en conventionnel, les fermes « herbagères non bio ».

Les fermes herbagères sont plus petites que la ferme moyenne des Côtes d'Armor. L'assolement est très différent : les herbagers ont 66 ares d'herbe/UGB contre 36 pour le CER.

Ces exploitations produisent 200 000 litres de moins en moyenne que la ferme moyenne du département et 30% de moins à la vache laitière. La conduite du système moins intensive montre une réduction importante des charges opérationnelles. Les charges de structure restent assez élevées, notamment dans les exploitations bio.

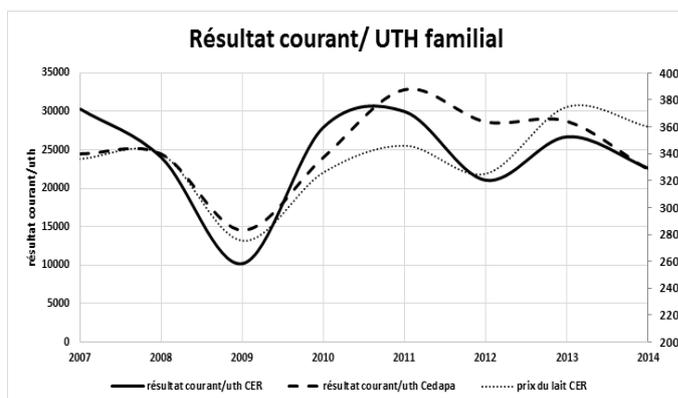
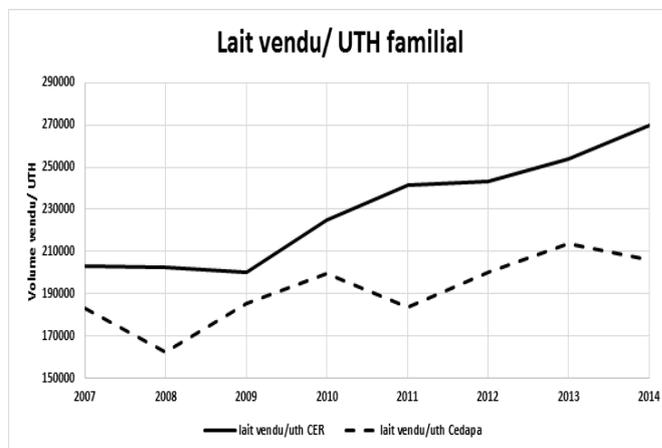
Le ratio « Valeur ajoutée sans les aides/ Produit » donne 32% pour la moyenne CER et 41% pour les exploitations herbagères bio et non bio. Cela confirme que produire moins mais à faible coût permet de dégager plus de valeur ajoutée sur l'exploitation.

Le même résultat avec 45 % de lait en moins. Depuis 2007, les exploitations de la moyenne CER ont augmenté le volume produit de 33 % contre 12.5 % pour les fermes herbagères du CEDAPA. Cette augmentation ne s'est pas traduite par l'augmentation du résultat. En moyenne dans les Côtes d'Armor, les éleveurs travaillent plus pour gagner autant.

Les évolutions du résultat s'expliquent uniquement par l'évolution du prix du lait. Sur l'année 2014, les fermes herbagères non bio ont dégagé le même résultat courant que la moyenne CER en produisant 45% de lait en moins.

ANAÏS GHESQUIERE, ANIMATRICE CEDAPA

	Herbagers non bio	Herbagers bio	CER
Coût alimentaire /1000 litres	63 €	49 €	94 €
Dont fourrages	28 €	32 €	35 €
Dont concentrés	35 €	13 €	59 €
Coût SFP/ha	184 €	184	312 €
Charges de structures totales (y compris amortissements)	83 000 €	107 000 €	92 000 €
Prix du lait	370	442	360
VA sans aide/ Produit	37%	48 %	32%
EBE/ 1000 l vendus	221	314	173
EBE/UTH familial	45 000	77 000	47 000
EBE/ Produit net	36%	43 %	32%



La ferme herbagère

(Moyenne 21 exploitations bio et conventionnelles)

1.4 UTH familial, 66 ha, 290 000 litres de lait vendu, 57 VL, 5 200 litres vendus/vache

SFP 89%
culture de vente 11%
maïs 9%

herbe 91%
maïs 9%

La ferme CER

(Moyenne 489 exploitations)

1.7 UTH familial, 80 ha, 480 000 litres de lait vendu, 64 VL, 7 600 litres vendus/vache

SFP 73%
culture de vente 27%

herbe 42%
maïs 31%

Complémentation énergétique au pâturage

« Y'a pas à dire, l'ensilage de maïs et le pâturage, ça fait du lait ! » Ce constat est souvent fait lorsqu'à l'automne, le silo n'est pas refermé. Le lait est au rendez vous ainsi que la santé des vaches. « Pourquoi, à la mise à l'herbe je n'apporterais pas un peu d'énergie dans la ration ? » Plusieurs raisons : cela ne fait pas gagner de lait, et cela empêche de bien gérer le pâturage et de maîtriser l'épiaison.

Concentré et pâturage ne font pas bon ménage

Le niveau de production des vaches au pâturage plat unique varie de 18 à 25 kg/VL/jour en fonction de leur stade de lactation et de leur potentiel de production (Etude INRA ; Delaby et Al). Cette même étude montre que, pour des niveaux de production inférieurs à 25 kg/VL/jour à la date de mise à l'herbe, l'efficacité du concentré est de 0,4 kg de lait en plus pour 1 kg distribué. Ce n'est que pour les vaches à fort potentiel (>25 kg de lait/jour à la mise à l'herbe) que 1 kg de concentré apporté au pâturage donne un kg de lait en plus. Ces concentrés sont énergétiques (céréales, déshydraté de maïs épi ou plante entière). Pour des vaches à moins de 25 kg de lait, apporter du concentré au pâturage augmente le coût de production, sans rentabilité.

Ensilage de maïs et pâturage

Les vaches produisent 0.53 kg de lait en plus par kg de MS d'ensilage de maïs ingéré au pâturage, sans modification importante des taux. Cette augmentation est d'autant plus importante que les conditions de pâturage sont exigeantes (paddocks rasés).

Gérer l'épiaison : l'étape clé de l'année

Entre le 15 avril et le 1^{er} juillet, c'est la pleine pousse (plus ou moins 10 jours en fonction de la région et de l'année climatique). C'est-à-dire que les vaches peuvent être en pâturage plat unique pour seulement 25 ares/VL (12.5 ha pour un troupeau de 50 VL). L'enjeu de cette période est la maîtrise de l'épiaison, c'est-à-dire arriver assez tôt dans les paddocks pour qu'il n'y ait pas de refus, et assez tard pour que les vaches consomment les épis dans la gaine des graminées. La prairie bien pâturée au printemps assurera un bon rendement le reste de l'année. Passé l'épiaison (après le mois de juin), plus d'épis dans les prairies, donc plus de refus.

Quel rapport avec la fermeture du silo de maïs ?

Quand une vache ingère 1 kg de maïs ensilage, elle ingère 1 kg d'herbe pâturée en moins : c'est l'effet de substitution. Si au printemps, le silo n'est pas fermé, la quantité d'herbe ingérée est modifiée. Le dimensionnement des paddocks et la gestion du pâturage tournant deviennent plus difficiles à appréhender. De plus, l'herbe pâturée est le fourrage qui coûte le moins cher : laisser le silo ouvert veut dire démarrer un tracteur et une désileuse tous les jours. Le lait sera peut-être au rendez-vous, mais la perte sur le rendement



En pleine pousse, la hauteur d'entrée est entre 18 et 23 cm au mètre ruban. Au-delà, il faut débrayer le paddock

des prairies et l'augmentation des charges alimentaires rendent cette opération peu intéressante face au pâturage plat unique.

Salle de traite repeinte à la mise à l'herbe !

Le transit s'accélère avec l'herbe de printemps. Tout va bien. L'herbe est très riche en azote soluble donc la ration est déséquilibrée pendant les 2 à 3 mois de pleine pousse. L'ingestion de foin ne limite pas les bouses liquides (Delaby et al). Donc il n'y a pas besoin d'apporter du foin, ni des concentrés énergétiques qui ne seront pas digérés vu la rapidité du transit. Une manière de le tester : regardez les bouses. Si elles sont collantes au pâturage, il y a un excès d'amidon dans la bouse. Le concentré est mal valorisé.

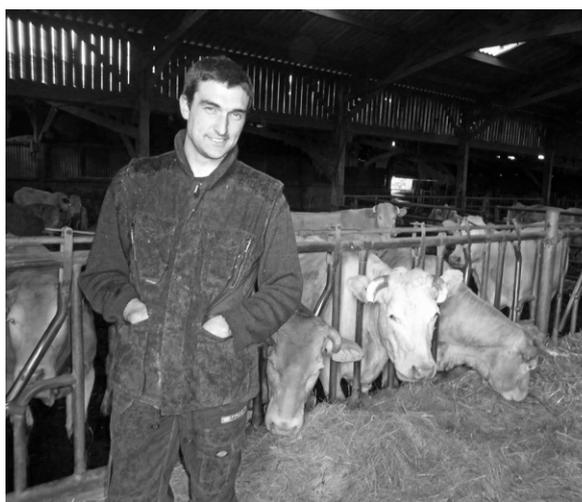
Accepter une ration déséquilibrée pendant deux mois

Sur un système basé sur l'herbe, il est primordial de contrôler l'épiaison au printemps. Pour ce faire, le pâturage plat unique sur la surface de base reste la solution la moins coûteuse. Pour cela, il faut accepter que la ration soit déséquilibrée pendant 2 mois à cause de la richesse en azote de l'herbe de printemps. Cet inconvénient est largement compensé par les avantages du pâturage plat unique.

AURÉLIEN LERAY, ANIMATEUR ADAGE

Une ferme autonome avec 2 UGB/ha

Non issu du milieu agricole mais « passionné par l'agriculture depuis tout petit », Jérôme Oizel fête cette année ses 10 ans d'installation en vaches allaitantes au Foeil (22). Son système, « autonome et intensif » permet de dégager un EBE de 60 000 euros avec 60 mères, 130 UGB et très peu d'achats à l'extérieur.



Jérôme Oizel élève 130 UGB sur 60 ha de SFP en achetant seulement 20 tonnes de tourteau de colza et 100 tonnes de paille à l'extérieur.



Le choix d'engraisser ses animaux

En 2006, la ferme de 52 ha est tout en herbe, avec 40 mères charolaises en système naisseur : les veaux sont vendus en broutards à 10 mois. Aucun animal n'est engraisé. Après 6 mois de transition avec son cédant, Jérôme prend les rênes de la ferme : « ce n'est pas une période facile, l'un doit lâcher et l'autre doit prendre sa place ». Au départ, « j'ai copié-collé le travail de mon cédant », tout en achetant 10 blondes d'aquitaine. Pendant cette période, « le prix des broutards baissait de 100 euros par an », il décide donc de cultiver 3 ha de maïs et d'engraisser ses animaux. Au niveau trésorerie, c'est serré : « pendant 3 ans, j'avais très peu d'animaux à vendre, je n'ai donc pas prélevé sur la ferme. » Ceci était permis par le fait que sa compagne travaille à l'extérieur. Aujourd'hui, il élève 60 mères dont 35 charolaises, 18 blondes et 5 salers et tous les animaux sont engraisés. La surface de la ferme est de 67 ha, soit un chargement de 2 UGB/ha avec 75 % d'herbe dans la SAU.

« Maximiser le rendement des prairies car c'est la principale source de nourriture »

8 mois dans l'année, les vaches et les génisses sont au pâturage plat unique : « la gestion de l'herbe est tendue car c'est très chargé ». Seuls les 30 taurillons restent en bâtiment. Les temps de retour sur chaque paddock sont de 6 semaines au printemps et 8 semaines l'été : « je fais du stock sur pied ». 7 lots d'animaux sont gérés à l'herbe : il y a 3 races différentes, deux périodes de vêlages (printemps

et automne) et deux lots de génisses. « À chaque lot correspond sa surface. Sur chaque surface, je sais ce que je vais débrayer pour la fauche. » Le nombre élevé de lots est adapté au parcellaire morcelé de la ferme : un îlot principal de 31 ha où pâturent les mères charolaises et blondes, et 5 îlots de 4 à 8 ha où se trouvent les génisses et le lot de salers. Depuis 10 ans, le chargement a augmenté et Jérôme s'étonne « plus j'ai de bêtes, plus j'ai de bouffe ! ». En effet, plus il y a d'animaux, « plus il y'a de fertilisation et plus la qualité des prairies est bonne ».

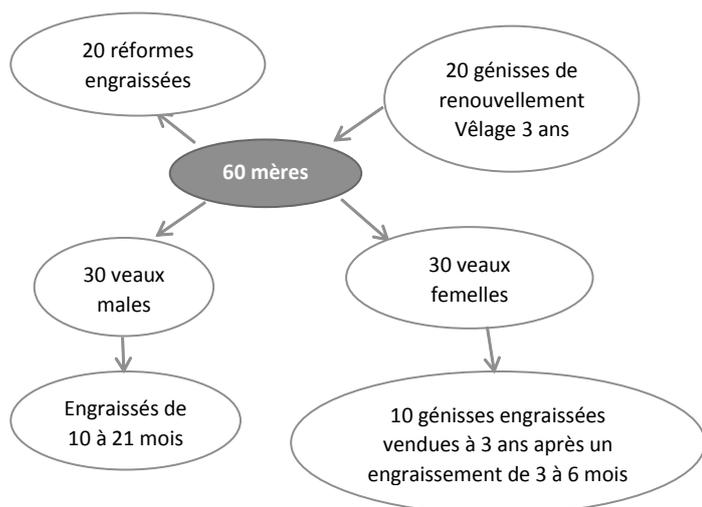
La mise à l'herbe s'effectue entre le 15 mars et le 15 avril. C'est une période risquée « les animaux sont fragiles et il faut que les clôtures soient prêtes ». Jérôme trouve des astuces pour faciliter la mise à l'herbe des jeunes génisses souvent agitées « je mets une réforme avec son veau pour calmer tout le monde ».

Des rations à l'auge économes et digestes !

« Quand je fais du foin ou de l'enrubannage, je cherche à faire un fourrage grossier pour une meilleure digestion » détaille Jérôme. L'hiver, les

La ferme

1 UTH
60 mères allaitantes (35 charolaises, 18 blondes, 5 salers)
130 UGB
67 ha
7 ha de maïs
7 ha de céréales
2.5 ha de betteraves
50.5 ha de prairies
4 ha de méteil semés en dérobée après maïs et avant une prairie ou une betterave
Chargement : 2 UGB/ha SFP
20 tonnes de tourteau de colza et 100 tonnes de paille achetés à l'extérieur
EBE : 60 000 €
Annuités : 25 000 €
Coût d'élevage : 68 euros/100 kg de poids vif (moyenne centre comptable : 84 €)
Charges cultures fourragères = 170 euros/ha. (référence centre comptable = 308 €)



Le renouvellement important du troupeau permet de mieux vendre les réformes.

vaches suitées (vêlage d'automne) auront une ration basée de 2/3 de foin et de 1/3 enrubannage. Les blondes d'aquitaine ont un peu de betteraves pour compléter. Les vaches taries (vêlage de printemps) ont du foin et de la paille.

La ration d'engraissement est constituée de 70 % de maïs ensilé, 20% de méteil ensilé, 10 % de betteraves complétés avec 1 kg de céréales et 1 kg de colza. Elle est distribuée aux 30 taurillons de 10 à 21 mois et aux 10 génisses engraisées pendant 3 à 6 mois. Le méteil ensilé permet de récolter une quantité importante de fourrage pour une culture courte. Le méteil est semé après le maïs le 15 octobre et récolté fin mai, avant un semis de pâture ou de betterave. Pour Jérôme, « le méteil est facile à réussir mais l'implantation de la culture suivante est difficile ».

Des débouchés en filière qualité et vente directe

Les taurillons sont vendus à 21 mois à 450 kg de carcasse (classement U) en filière longue. Sur les 30 génisses élevées sur la ferme, 20 sont destinées au renouvellement et 10 sont engraisées et vendues en vente directe via un boucher de Guingamp ou en caissettes (400 kg carcasse/génisse environ). Jérôme ne cherche pas à développer les ventes en caissettes : « je valorise un peu mieux mes bêtes que chez le boucher mais c'est beaucoup plus de boulot ». Les vaches de réforme charolaises (400 kg carcasse) sont commercialisées en filière qualité carrefour.

De la rigueur et de la passion

L'élevage allaitant demande beaucoup d'attention : « quand une vache laitière est malade, elle donne moins de lait. Avec une vache allaitante, c'est plus difficile de savoir quand il y a un problème. » Avec deux périodes de vêlages et les récoltes l'été, il est difficile de se faire remplacer : « depuis 3 ans, nous ne sommes pas partis en vacances » ajoute la compagne de Jérôme. De plus, un des bâtiments de la ferme est une ancienne porcherie exiguë qui nécessite beaucoup d'habitude pour manier le tracteur. Pour résoudre ce problème, Jérôme va construire un nouveau bâtiment plus fonctionnel « pour me faire remplacer plus facilement » et puis pour entretenir l'outil « ce n'est pas quand la dernière tôle sera envolée qu'il faudra se réveiller » ajoute-t-il avec ironie.

Des investissements raisonnés et beaucoup d'auto-construction

Econome et très bricoleur, Jérôme répare beaucoup son matériel et réfléchit à deux fois avant d'investir : « pour chaque outil, je me suis toujours demandé si ça valait le coup ». Ces réflexions lui permettent de limiter ses annuités : il n'a pas fait d'emprunt depuis 4 ans et ses remboursements s'arrêtent dans 3 ans. Son parc matériel se résume à du matériel de fenaison, un round baller, une pailleuse, un godet désileur bricolé, une bêtaillère et un parc mobile de contention. « Si sur chaque poste, on ne calcule pas, forcément le résultat ne suit pas derrière ! » conclut-il.

SOPHIE ESVAN ET AURÉLIE CHEVEAU, ANIMATRICES CEDAPA

Semis de prairie

Prairies de fauche semées avec 7 kg de dactyle (vaillant ou greenly), 8 kg de féтуque élevée (dauphine), 3 kg de trèfle blanc géant (latino) et 4 kg de trèfle intermédiaire (merwi). « Je remplace sur certaines parcelles 4 kg trèfle blanc par 10 kg de luzerne. »

Prairies pâturées semées avec 15 kg de RGA tardif diploïde (jumbo ou durandal), 4 kg de trèfle blanc nain (demand), et 3 kg de trèfle blanc nain intermédiaire (merwi).

« Depuis 2 ans, je sème mes prairies pâturées avec 10 kg de RGA et 5 kg de féтуque élevée dauphine. Comme elle met longtemps à s'implanter, je n'ai pas de recul. »

Un parc matériel simple

Deux tracteurs principaux :

- un 115 chevaux de 2005 avec 5400 heures
- un 90 chevaux de 1991 avec 11 000 heures

Matériels :

- faucheuse, andaineur, faneuse
- un combiné herse rotative
- un round baller
- une pailleuse
- un godet désileur bricolé
- une bêtaillère
- un parc mobile de contention.
- une remorque

Journée herbe bovins viande
Le 19 mai
Chez Pascal Hillion à Saint Bihy
Contact : Sophie Esvan, 02 96 74 75 50
Inscriptions obligatoires

Dernière soirée chez Ronan Guernion

C'est la fin du périple de Samuel Dugas : en 2014, il a alterné randonnée sur le sentier côtier et soirées avec des agriculteurs du Cedapa pendant une semaine. Ses rencontres ont été relatées dans l'écho. Il a passé sa dernière soirée chez Ronan Guernion, à Tonquédec (22).

Nous marchons entre les choux-fleurs et la mer. La nuit tombe sur le Trégor. Ce soir, aucune ferme ne nous attend, nous ne savons pas où dormir. De la route qui descend vers Trélévern, nous voyons au loin l'église et ses vitraux illuminés. Une fois arrivés au village, nous errons devant les portes, mais à aucune d'entre elles nous n'osons frapper.

Sans trop savoir pourquoi, nous entrons dans l'église. Trois femmes se tiennent debout devant l'autel, comme si elles nous attendaient. Elles sont sur le point de commencer la prière des mères et nous invitent à les rejoindre. On pose nos sacs puis nous prions une heure tous ensemble, à lire et chanter. A la fin de la cérémonie, une des trois fidèles, Chantal, nous invite chez elle. Ça nous a fait un bien fou, cet accueil sans conditions, cette confiance, cette omelette, ce lit chaud et ces rires offerts si naturellement...

Le matin, gonflés à bloc, nous rejoignons le GR jusqu'à Ploumanac'h, puis nous tendons le pouce vers le sud, direction Lannion. De là, nous pénétrons dans la vallée du Léguer, où l'on devine dressé, dans la pénombre, le château de Tonquédec. Nous sommes dans les terres du jeune guerrier Ronan, avec qui nous avons rendez-vous.

Il nous offre refuge dans sa demeure, juste à côté de la chapelle saint Gildas, à 2 km de la ferme. Les discussions démarrent tambour battant. Nous parlons permaculture, lâcher-prise et diversification : «*Les châtaignes, ça pousse bien ici...*» Ronan bouillonne d'idées et de projets. Il s'est installé jeune, à 22 ans, sur 38 hectares en conventionnel et en individuel. Mais il me le dit très vite «*je ne ferai pas ce boulot là tout seul toute ma vie* ». Et en conventionnel, il ne le restera pas bien longtemps non plus : Ronan vient d'entamer sa conversion.

Certaines visites agissent comme des révélations. Ce fut le cas pour Ronan lorsqu'il découvrit la ferme d'Elisabeth et Jean-Yves Penn, à Ploërdut dans le Morbihan. Une ferme à bas investissements avec 30 vaches croisées kiwis (holstein/jersiaise) pâturant 40 ha d'herbe et un objectif prioritaire : un veau par kiwi et par printemps. Un système radical qui permet d'augmenter le revenu en travaillant moins. Ronan est séduit, mais il sait qu'il doit composer avec ses particularités : une terre et des annuités plus lourdes.

Son installation s'est accompagnée d'une mise aux normes, et 4 ans plus tard, en 2012, il a acheté 10 hectares. Mais sa décision est prise : il groupera les vèlages. Sur sa route, Ronan va devoir surmonter plusieurs obstacles.

Il réussit à obtenir un lot principal de vèlage en mars, mais pour ne pas casser trop de vaches, il garde deux mini lots, un en septembre et un en hiver. Au même moment, il subit une grosse invasion de mammites qui touche 40 % du troupeau. Et quelques mois plus tard, une attaque de néosporose provoque une quinzaine d'avortements. Mais Ronan ne lâche rien, il tient bon et stabilise la situation.

«*Depuis que je veux travailler moins, j'ai plus de boulot* » m'a-t-il dit lors de notre rencontre, il y a deux ans. C'est vrai qu'au niveau vacances, Ronan avait sauté du pré dans la lande : de 3 semaines les premières années, il n'a pris aucune journée au cours de cette année difficile. Mais depuis, Ronan a atteint son objectif : cet hiver, il a fermé sa salle de traite pendant 2 mois. Ronan est en train de gagner sa quête du temps.

C'est un paysan moderne car, j'en suis maintenant persuadé, la vraie modernité pour un éleveur laitier, ce n'est pas la haute technologie, c'est le temps. C'est de prendre le temps de s'inspirer du monde pour renouveler notre travail, et ainsi garder le plaisir d'être auprès de nos vaches et dans nos champs, et donner envie à d'autres de devenir éleveurs !

SAMUEL DUGAS. ÉLEVEUR À BAIS (35)

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland,

Animation, coordination : Aurélien Leray et Aurélie Cheveau

Mise en forme : Aurélie Cheveau

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements		
CP :	Scolaires	32 €	55 €
Commune :	Soutien, entreprises	45 €	70 €
Profession :	Adhésion Cedapa	50 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex J'ai besoin d'une facture



Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

